

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

**Déclaration de S.E.M. Kokou KPAYEDO,
Ambassadeur, Représentant permanent du Togo
auprès des Nations Unies, à l'occasion de la réunion
de haut niveau, pour marquer le 75^{ème} anniversaire de
l'Organisation des Nations Unies (ONU)**

Vérifier au prononcé

NEW YORK, LE 26 OCTOBRE 2020.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Mesdames et Messieurs les Représentants,

Le Togo se félicite de la tenue, le 21 septembre 2020, de la réunion de haut niveau pour célébrer le 75^{ème} anniversaire de notre Organisation commune sous le thème : « ***l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme*** ».

Cet événement dont le débat se poursuit ce jour, intervient à un moment où le monde est en proie à de profonds bouleversements, amplifiés par une crise sanitaire mondiale sans précédent qui a de graves répercussions économiques et sociales. Celle-ci a mis en exergue la vulnérabilité de nos Etats et de leur interdépendance. Jamais, la promotion d'un système multilatéral responsable, ouvert et solidaire n'a paru aussi évident.

Au regard des succès qu'elle a su engranger, l'ONU reste la seule Organisation mondiale dotée de la légitimité nécessaire pour régir les affaires du monde.

Cette réunion nous donne donc l'occasion pour insister sur l'importance du multilatéralisme plus que jamais menacé par la tentation aux replis nationaux. Elle nous permet, en outre, de faire le bilan sans complaisance de notre Organisation et de nous projeter dans l'avenir.

En 75 ans d'existence, les réalisations de l'ONU sont indéniables. Elle a contribué, entre autres, à accélérer le processus de décolonisation de plusieurs territoires en libérant les peuples de la domination étrangère, à atténuer de nombreux conflits par ses différentes opérations de maintien de la paix, à sauver des centaines de milliers de vies, grâce à ses actions humanitaires salutaires. Par ailleurs, elle n'a ménagé, aucun effort pour garantir le bien-être des populations à travers divers plans en faveur du développement dont le plus ambitieux reste, à ce jour, l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030, adopté il y a 5 ans.

Elle a également contribué à la promotion universelle des droits de l'Homme et œuvré aussi, sans relâche, pour une éducation de qualité pour tous, notamment en faveur de millions d'enfants et surtout de jeunes filles dans le monde, en particulier dans les pays en développement.

Cependant, en dépit de ses nombreuses avancées, notre Organisation continue de faire face à de multiples défis. En effet, notre monde est loin de ressembler à celui que les Fondateurs avaient envisagé il y a 75 ans.

Il reste confronté à des inégalités persistantes, à la pauvreté, à la faim, aux conflits armés, au terrorisme, aux changements climatiques, aux discriminations de toutes sortes, aux problèmes migratoires et aux pandémies, telle que la Covid-19 qui a révélé nos fragilités collectives et bousculé sérieusement nos certitudes ; toutes choses qui nous interpellent sur l'importance de poursuivre et d'accélérer les réformes engagées par l'Organisation.

Monsieur le Président,

Tous ces défis nous obligent à agir et à nous tourner résolument vers l'action. C'est pourquoi, la Délégation togolaise se réjouit du fait que les Etats membres aient pu s'accorder sur une Déclaration forte et consensuelle tournée vers l'avenir et qui exprime, sans équivoque, notre vision commune ainsi que notre attachement collectif à l'ONU et donc au multilatéralisme. C'est le lieu ici de rappeler avec force que le multilatéralisme n'est nullement un acquis. C'est une dynamique d'actions collectives qui doivent être protégées et promues à travers une approche inclusive visant au maintien de la stabilité du système international à long terme.

Aussi, s'avère-t-il urgent, ici et maintenant, de mettre en œuvre les 12 actions fortes déclinées dans la Déclaration précitée afin que celle-ci ne soit pas une Déclaration de plus. Pour cela, il nous faudra être plus solidaires et plus engagés dans le cadre du multilatéralisme dont cette Organisation est et demeure l'incarnation adéquate.

Le Togo, mon pays, voudrait saisir cette occasion solennelle pour réaffirmer son plein attachement aux buts et principes de la Charte de notre Organisation commune. C'est pourquoi, depuis son adhésion à l'Organisation, le 20 septembre 1960, il n'a cessé d'être pleinement engagé aux côtés des autres Etats membres et d'y assumer d'importants rôles s'agissant notamment de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales, de la lutte contre le terrorisme, la promotion des droits de l'Homme et le développement durable.

En conclusion, le Togo, comme par le passé, va continuer à jouer toute sa partition. Il réaffirme l'importance et la pertinence du multilatéralisme et du droit international qui sont les seuls gages devant nous permettre de promouvoir une société internationale juste, prospère et solidaire.

Je vous remercie.